



ANAK

Aide aux Enfants d'Indonésie

Bulletin d'information n°2

le 08 avril 2003

Christian et Christine RATTORAY sont de retour de Bali. C'est l'occasion pour nous de faire un point sur l'avancement des projets et sur les décisions prises avec les membres balinais de notre association.

L'association ANAK- Bantuan Anak Indonesia a été constituée sur place pour encadrer sur le terrain les actions définies par ANAK.

Sur la base d'une liste fournie par l'école, 26 enfants à parrainer ont été identifiés. Une visite aux familles concernées a été organisée afin de leur présenter notre association, ses objectifs, ses moyens et la forme que revêtira l'aide apportée à leurs enfants.

Dans un premier temps, une aide de 2 800 000 rp a été versée, puis dès la rentrée prochaine en juillet, une somme de 9 500 000 rp correspondant aux besoins des enfants en matériel scolaire, inscriptions, uniformes sera distribuée, ainsi qu'une somme de 10 000 000 rp pour l'achat de livres pour l'école. (1 Euro = 9400 rp)

En accord avec nos amis balinais, il a été décidé qu'un compte sera ouvert à son nom dans l'épicerie du village pour l'achat du matériel nécessaire à la vie scolaire. A charge pour les représentants d'ANAK de régler directement la propriétaire de l'épicerie.

Parallèlement, un projet de correspondance avec des enfants de France doit être mis en place ainsi qu'une aide plus spécifique à une étudiante balinaise qui entreprend des études de tourisme.

Au-delà des parrainages, d'autres besoins plus " globaux " ont été identifiés :

- * Il s'agit par exemple du développement de la formation des jeunes balinais par le biais de l'artisanat local
- * L'expérience des micro prêts, -qui a déjà fait ses preuves dans d'autres régions défavorisées du monde-, pourrait également être mise en place au bénéfice des familles souhaitant acquérir, par exemple, une chèvre ou des filets de pêche.
- * Enfin, les cours d'anglais étant particulièrement demandés, nous pourrions financer, selon la demande, les prestations d'un professeur.

Comme vous le voyez, à la lumière des besoins sur le terrain, les projets d'aide ne manquent pas. Il nous faut donc amplifier notre démarche auprès de parrains potentiels et récolter de nouveaux fonds. Je profite d'ailleurs de cette lettre d'information pour rappeler aux parrains qui l'auraient oublié la nécessité de mettre en place auprès de l'établissement bancaire de leur choix un prélèvement automatique mensuel de 20 euros.

Prochainement, un reportage en images vous sera présenté afin de vous familiariser avec les lieux et les acteurs de notre opération. De leur côté, les parrains recevront des informations sur leur " filleul " afin que le lien entre les deux se concrétise et que l'aventure commence....

Contact : Odile LEBLANC / 06 03 46 65 55